



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY



I. F. G.

Le(s) statut (s) juridique(s) des E.H.S. : *Liberté, Egalité, Fraternité ?*

Olivier CACHARD

Agrégé des Facultés de droit

Professeur à l'Université de Lorraine

Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nancy

Avocat à la Cour

Assemblée Nationale, le 11 février 2016



Introduction

- **Electrosensibilité, un mot de la langue commune** in *Dictionnaire Larousse 2016* (« Ensemble de troubles physiques dus, selon la description des personnes atteintes, à une sensibilité excessive aux champs électromagnétiques ambiants »).
- **SICEM (ou EHS), un syndrome médicalement constaté**, reposant sur des marqueurs biologiques et sur l'imagerie médicale (D. Belpomme, Ch. Campagnac, Ph. Irigaray, « *Reliable disease biomarkers characterizing and identifying electrohypersensitivity and multiple chemical sensitivity as two etiopathogenic aspects of a unique pathological disorder* », *Rev. environ. Health*, 2015 ; 30 (4) 251-271)
- **Mais une multitude de régimes juridiques autonomes :** maladie professionnelle (Cour fédérale adm. *All, x. c. Bundeswehr*, 10 avril 2014), accident du travail, handicap (TCI Toulouse, 8 juillet 2015), troubles de voisinage et responsabilité civile ...



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

Introduction



Comment réassembler le Puzzle ?
Quelle relation entre Solidarité (Handicap) et
Responsabilité ?



I. E.H.S., handicap, et droits fondamentaux

A. *Egalité : la prise en considération des déficits fonctionnels au titre du handicap*

- *Loi du 11 février 2005 et lutte contre les discriminations*
- *Intérêt de l'approche par le handicap : une appréciation centrée sur les **déficits fonctionnels avérés**, appréciés par une équipe pluridisciplinaire (GEVA), plutôt que sur l'établissement de la causalité*

B. *Fraternité : le droit à compensation*

- *Le revenu d'existence : l'A.A.H. de base + la majoration de vie autonome*
- *La prestation de compensation*

C. *Liberté ? le principe d'accessibilité (ERP et IOP)*

- *Le combat pour la sobriété et « les zones blanches »*
- *L'intégration de l'EHS dans les obligations d'accessibilité : facteurs de changement et de résistance*



II. E.H.S., handicap, et responsabilité

A. Handicap et responsabilité, 2 régimes distincts

- Certaines institutions juridiques **s'excluent mutuellement**.
Ex : accident du travail ou maladie prof.
- D'autres institutions juridiques **sont liées** : demande d'A.A.H. déclenche procédure de reconnaissance de travailleur handicapé
- Certaines institutions juridiques sont **indépendantes** : le régime du handicap n'exclut pas la recherche des responsables (devant les juridictions judiciaires ou adm.)

B. EHS et troubles anormaux de voisinage

- L'exposition à des champs de forte densité / intensité est toujours anormale et doit donner lieu à compensation quel que soit l'état de santé au moment de l'exposition.
- Les EHS subissent des préjudices réparables plus important :

Blindage (Cass. 1^{re} civ., 17 oct. 2012, n° 10-26.854.)

Préjudice d'angoisse (CA Basse-Terre, 21 mai 2013, n° 10/00541)



II. E.H.S., handicap, et responsabilité

C. EHS et mise en cause de la responsabilité

Avec l'avancée de la Science,

- Perspectives de mise en cause de la responsabilité civile des opérateurs ayant généré l'exposition à des champs : la question **de la présomption du lien de causalité**.
- Perspectives de mise en cause de la responsabilité de l'Etat.

